Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212901938-20260605-05_06_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU VENDREDI 5 JUIN 2026

COMMUNE DE PLOUGOURVEST

Date de convocation: 28/05/2026	Le Vendredi cinq juin deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGOURVEST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean JEZEQUEL, en session ordinaire.
Membres: En exercice: 19 Présents: 15 Votants: 19* Pour: 19 Contre 0 Abstention: 0	*Etaient présents* : JEZEQUEL Jean, QUELENNEC Marie-Françoise, JEZEGOU Romain, CORVEZ Christelle, PAUGAM Jean-Luc, MIOSSEC Maryse, MONSIGNY Bertrand, POSTEC Emmanuelle, ABALLEA Clément, PRIGENT Gwénaëlle, QUERE Laurent, JACQ Jérôme, DABERNAT Anne, CREAC'H Annie. *Absents excusés :* MER Serge*, pouvoir donné à Jean-Luc PAUGAM PAUGAM Thomas*, pouvoir donné à Jean JEZEQUEL SALIOU Sylviane*, pouvoir donné à Christelle CORVEZ LE SAOUT Carole*, pouvoir donné à Maryse MIOSSEC
Délibération N°: 05-06-2026	*Secrétaire de Séance :* Maryse MIOSSEC

Objet : SOLLICITATION DE LA SUBVENTION DE LA REGION BRETAGNE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE »

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le dispositif régional « Bien vivre partout en Bretagne » mis en place par Région Bretagne ;
Vu la délibération n°04-06-2026 en date du 5 juin 2026 approuvant l'avant-projet définitif de l'opération de réhabilitation du commerce situé Place de l'Eglise;
Considérant que la commune souhaite engager des travaux de réhabilitation du commerce situé Place de l'Eglise afin de favoriser le maintien et le développement de l'activité économique de proximité ;
Considérant que cette opération participe à la revitalisation du centre-bourg et à l'amélioration de l'attractivité communale ;
Considérant que le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 450 000 € HT ;
Considérant que cette opération est susceptible de bénéficier d'un accompagnement financier de la Région Bretagne dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » ;

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE D'APPROUVER le projet de réhabilitation du commerce situé Place de l'Eglise ;

SOLLICITE une subvention auprès de Région Bretagne au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention ainsi que toutes les pièces nécessaires ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande de financement.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212901938-20260605-05_06_2026-DE

Ainsi fait et délibéré, le 05/06/2026
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Plougourvest.

M. Jean JEZEQUEL, *Maire*	*Mme Maryse MIOSSEC* *Secrétaire de Séance*	*Acte certifié exécutoire, compte tenu de la :* *-publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du 05/06/2026* *- transmission au contrôle de légalité le 05/06/2026*

MAIRIE DE PLOUGOURVEST
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29400 Finistère

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 RENNES Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.

Commune de PLOUGOURVEST – Séance du 05 Juin 2026